

## LE REVENU NATIONAL

### L'ATTITUDE DU MINISTÈRE ENVERS LES CONTRIBUABLES

**M. Ron Stewart (Simcoe-Sud):** Monsieur le Président, j'aimerais signaler au ministre du Revenu (M. Bussières), responsable du harcèlement des contribuables canadiens, les épreuves d'une autre artiste laquelle est acculée à la faillite à cause de l'intransigeance de ses fonctionnaires.

En 1976, une résidente de Welland, en Ontario, était diplômée des beaux-arts de l'Université York. Photographe professionnelle débutante, elle a vendu trois de ses œuvres à l'Office national du film, une autre à un magazine italien de cinéma, et une autre de ses œuvres a été publiée dans la principale publication sur l'élevage des purs-sangs.

Avec l'espoir de s'établir comme photographe à la pige dans le monde hippique, elle a lancé une entreprise en 1979. A en juger par ses réalisations, ses talents évidents et son ambition, son entreprise aurait peut-être pu, avec le temps, devenir rentable. Mais le ministère du Revenu en a maintenant jugé autrement. Il l'a prévenue que son entreprise ne deviendrait jamais raisonnablement rentable et, pour s'en assurer, il a exigé le remboursement des dépenses commerciales qu'elle avait légitimement déduites au cours des trois dernières années.

Le ministère n'a guère apprécié semble-t-il sa tentative de protestation car il fait maintenant vérifier les déclarations des autres membres de sa famille. Jusqu'à quel point le ministère de l'intimidation va-t-il s'acharner contre les entrepreneurs débutants? Quelle belle manifestation de confiance de la part du ministre dans les talents des artistes canadiens! Quand pouvons-nous espérer voir annuler cette politique injuste?

\* \* \*

[Français]

## L'INDUSTRIE

### LA CONSTRUCTION D'UN GAZODUC DANS LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN AU QUÉBEC

**M. Marcel Dionne (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je voudrais souligner encore une fois aujourd'hui le fait que le gouvernement canadien vient d'accepter de financer la construction d'un gazoduc dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au coût de 225 millions de dollars. Malheureusement, on n'a pas fait grand état et éclat de cette construction, et je voudrais simplement attirer l'attention de la Chambre en disant que dans notre région, chez nous, toutes les grandes papeteries fonctionnent ainsi que plusieurs industries de production d'aluminium. Je voudrais dire également que la construction de ce gazoduc contribuera à procurer à notre région une infrastructure extraordinaire, ce qui invitera et permettra à ceux qui voudront investir chez nous relativement à la transformation de ce métal qui est si précieux toutes les occasions de le faire. Je

### Article 21 du Règlement

veux souligner également à la Chambre que la région est à se doter d'une infrastructure extraordinaire savoir le superport du Saguenay, qui a une fenêtre sur le monde de l'exportation. Donc, la construction d'un gazoduc dans notre région contribuera énormément au développement de cette dernière, et étant une région où la population est fière et travailleuse, nous sommes disposés à accueillir de ces industries qui voudront bien transformer le métal qui se fait dans notre région, où on peut s'enorgueillir du fait que nous sommes la capitale mondiale de la production de l'aluminium.

\* \* \*

[Traduction]

## L'IMMIGRATION

### ON DEMANDE LA RÉVISION DU PROGRAMME CONCERNANT LES IMMIGRANTS ENTRÉS ILLÉGALEMENT

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, d'après le *Star* de Toronto, du dimanche 22 janvier, le programme destiné à légaliser la situation des immigrants entrés illégalement au pays ne fonctionne pas et donnerait même lieu à de l'exploitation. Il n'y a eu que 301 immigrants illégaux qui ont obtenu l'autorisation provisoire de demeurer au pays alors que 648 autres ont reçu l'ordre de quitter le pays rien qu'en Ontario. C'est plus du double. Il ne fait aucun doute que certains qui ont reçu l'ordre de partir n'étaient ici que depuis peu ou n'ont pas réussi à s'établir, mais ces chiffres démontrent bien que le programme a avorté depuis qu'il a été lancé par l'ancien ministre de l'Emploi et de l'Immigration le 29 juin.

La plupart des Canadiens souscrivaient à la politique prévue à l'origine, laquelle consistait à encourager les immigrants établis à légaliser leur situation, si possible, en leur permettant d'abord de faire une demande de citoyenneté sans dévoiler leur identité. Mais le ministre actuel a modifié cette politique, malheureusement. Il a opté pour une règle plus rigide qui exclut bon nombre d'immigrants qui sont peut-être au Canada depuis plus de cinq ans. Il n'a pas tenu compte de l'aide que pouvaient apporter certaines personnes compétentes ou certains groupes communautaires bénévoles comme on le recommandait dans le rapport Robinson et il ne s'est pas donné vraiment la peine de faire de la publicité autour de ce programme. Plus tard, il a annoncé que la date limite pour faire une demande de citoyenneté avait été rapprochée alors que moins de 2 p. 100 des intéressés avaient fait une demande. Voilà maintenant que des immigrants affolés se font littéralement dépouiller par des avocats véreux qui exigent \$1,000, \$3,000 ou même davantage pour remplir leur demande.

Je voudrais que le ministre réexamine ce programme et qu'il en supprime les restrictions inutiles, qu'il fasse appel aux organismes communautaires bénévoles pour aider ces personnes désarmées à devenir de bons citoyens pour qu'on cesse de les exploiter.